



Devenir référent Bien-être animal en élevage de Volailles

- **A partir de septembre 2022 :**
Distanciel (contenu en ligne sur un site spécifique)
- **Premier trimestre 2023 :**
½ journées réalisées au dans les secteurs suivant : **Beaune (21), Lons-le-Saunier (30), Clamecy (58), Nevers/Cercy-la-Tour (58), Vesoul (70), Cluny (71), Montbard (89), et Joigny (89)**

Objectifs :

- Comprendre la notion de bien-être animal et l'intérêt pour l'éleveur à actionner des leviers pour le favoriser sa relation à l'animal et les performances de la ferme ;
- Se mettre à jour dans la réglementation « Désignation d'un référent bien-être animal en élevage ».

Pré-requis : aucun

Programme :

► Distanciel

- Savoir définir le BEA et l'ensemble de ces composantes ;
- Connaître la perception des volailles/porcs de leur environnement pour favoriser le BEA dans mon élevage ;
- Améliorer les performances d'élevage par la posture de l'éleveur et la relation à l'animal.



► Présentiel

- Confronter sa vision du BEA avec d'autres éleveurs ;
- Savoir observer les animaux pour évaluer leur Bien-être et Mettre en place des pratiques adaptées aux besoins des volailles.

Informations pratiques :

- **Repas :** Restaurant à la charge de chacun
- **Responsable de stage :**
Lola JEANNINGROS – 06 40 43 01 44 –
lola.jeanningros@biobourgogne.org



BIO BOURGOGNE fait son maximum pour rendre accessible ses formations aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné(e), n'hésitez pas à nous contacter afin d'envisager ensemble une solution adaptée.